

VERTIQUARTZ GT 50

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

REVÊTEMENT ORGANIQUE (APPARENCE ENDUIT) À BASE DE RÉSINE DE LA FAMILLE DES REVÊTEMENTS ÉPAIS STRUCTURÉS

Revêtement épais souple assurant décoration et protection.

FINITION : **ASPECT GRATTÉ TALOCHÉ GRÉSÉ**

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un 0 en début de référence.

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF T 36-005 - Famille II Classe 2b

AFNOR NF P 84-403 - Classe D3

AFNOR NF EN 1062-1 : G₃E₅S₃ à V₂W₃A₁C₀

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,93
- Extrait sec : 85 %
- Taux volumique d'extrait sec : 72 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façade en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

- Tous types de fonds bruts et anciennes peintures préalablement préparés.

→ ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Conforme à la directive COV 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L (2010).
- Ce produit contient moins de 2 g/L COV.

→ ASSURANCE

VERTIQUARTZ GT 50 est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



→ PROPRIÉTÉS

- Revêtement d'aspect décoratif, apparence enduit, élimine les légers défauts de planéité du support.
- Souplesse évitant le retour du faïençage, des microfissures et des fissures n'étant plus actives.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, peut être complété au nettoyeur faible pression.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Compatible avec tous supports bruts ou peints (voir mise en oeuvre).
- Peut être utilisé en réparation pour reconstituer ponctuellement certains reliefs.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.
- Anciennes peintures : si besoin enlever par décapage chimique ou thermique. Ou nettoyer à l'eau sous pression, après élimination des parties non adhérentes. Fixer avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Fonds bruts : après nettoyage à l'eau sous pression, utiliser **VERTIKAL CT** comme fixateur ou **VERTIKAL PRIM+ A** comme impression.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION ET FINITION

- Enlever le dépôt de matière en surface du fût qui a pu se former et malaxer avant emploi.
- Application au plateau acier ou à la machine à projeter de type COMPACT-PRO30 EUROMAIR (ou similaire) ou projection au pistolet pâteux à godet de type EUROPRO AC-65-G EUROMAIR à l'aide d'un compresseur 8 bars.
- Finition à la taloche rectangulaire plastique ou au plateau à gréser plastique. Frotter par des mouvements circulaires pour resserrer les grains.
- Il est conseillé d'effectuer l'application du produit par panneau entier sans s'arrêter, de bas en haut, ou de haut en bas.
- Dans le cas d'un environnement à forte pollution industrielle ou végétale et donc très encrassant, il est conseillé d'ajouter au revêtement organique (apparence enduit) **VERTIQUARTZ GT 50** l'additif **VERTIKAL ANTIBACT** et de malaxer avant application. Voir dosage dans Fiche Technique **VERTIKAL ANTIBACT** à l'onglet COMPLÉMENTS.

RENDEMENT DE SURFACE

- 1,8 à 2,2 kg/m².

SÉCHAGE À 20 °C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 1 à 2 heures suivant l'épaisseur.
- Sec hors d'eau : 8 heures environ.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080112.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35%.